Dès le 1er tour ! Votez SAUL, Indépendant-Paysan Républicain National



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

ELECTIONS LEGISLATIVES du 23 Novembre 1958

2e CIRCONSCRIPTION DE GRENOBLE

Robert SAUL

Avoué à la Cour
Conseiller Général
Premier Adjoint au Maire de Grenoble

Remplaçant éventuel **Léon JANOT**
Conseiller Municipal de Grenoble

Mesdames, Messieurs,

Le 28 septembre, 80 % d'entre vous ont condamné sans appel la constitution de 1945.

Vous avez rejeté le régime d'Assemblée qui, engendrant la confusion des pouvoirs, l'instabilité et la faiblesse de l'exécutif, nous conduisait au désordre et à l'aventure.

Nous n'avions cessé de le dénoncer, de le combattre et nous vous avons demandé sans réserve de voter

OUI

∴

Aujourd'hui, il faut forger notre Avenir.

Le Général de GAULLE n'a pas hésité à mettre au service de la République et de la France son immense prestige. Nous n'avons pas hésité à l'investir de notre confiance.

S'élevant en arbitre, au dessus des partis, il a su apaiser et mettre fin au désordre.

Sans céder à une flagornerie très électorale, nous lui en savons gré.

Encore faut-il que nous sachions user sagement du nouvel outil que nous nous sommes librement donné.

Tout ne tarderait pas en effet à être de nouveau compromis si nous devions retomber dans les errements du passé.

∴

Vous allez choisir **un homme.**

Vous le ferez en fonction des qualités que vous lui connaissez, du travail qu'il a réalisé, des services qu'il a rendus.

Mais vous devrez aussi le choisir en fonction de ce qu'il pense sur les problèmes immenses qui se posent à nous.

Aussi, afin que vous soyez parfaitement éclairé, vais-je vous faire connaître **ce que,** dans le cas où vous me témoignerez votre confiance.

« Je combattrai, je défendrai »

Je combattrai toujours la politique **de facilité** qui nous a valu de 1945 à 1951 avec **le tripartisme**, 6 dévaluations et une augmentation de 600 % des prix et de 1956 à 1957 avec le **Front Républicain** une augmentation de 10 % des prix, une dévaluation et l'épuisement de nos réserves de devises.

C'est là une politique anti-sociale qui ruine les travailleurs, les humbles et les vieux.

Je défendrai toujours, même au prix de l'impopularité, la stabilité des prix et de la monnaie inséparables de l'expansion économique et de l'amélioration des conditions de vie de chacun.

« L'Objectif a atteindre est de donner d'ici 1970 du travail à plus de 2.000.000 de jeunes travailleurs de plus, de les instruire, de leur donner un toit et des conditions de vie décentes. »

Afin d'atteindre cet objectif

Je combattrai l'Etatisme, le dirigisme d'Etat sous toutes ses formes, le collectivisme paralysant et ruineux. L'Etat doit être un coordinateur, un contrôleur, un arbitre.

En aucun cas, il ne doit concurrencer les activités libres.

Je travaillerai

— à la défense de la libre entreprise pour assurer le plein emploi ;
— à promouvoir une réforme fiscale **dans la justice et l'égalité** ;
— à rendre le crédit moins cher et plus libéralement accordé ;
— à poursuivre la construction de 300.000 logements par an ;
— à réaliser une juste répartition du Revenu National par l'arbitrage et la conciliation obligatoires, la grève étant le suprême recours.

— à intéresser le salarié pour une juste part aux investissements faits par auto-financement ;
— à protéger le salarié qui veut travailler contre le chômage dont il n'est pas responsable par l'institution du salaire garanti ;
— à une très large décentralisation économique et administrative ;
— à rechercher inlassablement la Paix entre les hommes par un désarmement **général et contrôlé** ;
— à construire une Europe fédérale ; une communauté Franco-Africaine et à faire la Paix en Algérie, par l'institution d'une Communauté Franco-Musulmane ;
— à l'équipement du Sahara afin d'assurer notre indépendance énergétique.

***

Ce programme **est réaliste, raisonnable et généreux.**
« Il accroîtrait considérablement le niveau de vie de chaque Français.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Si vous pensez que je puisse assumer cette tâche et défendre les libertés qui vous sont chères,
Faites-moi confiance le 23 novembre.

Robert SAUL.
Conseiller Général.
1er Adjoint Rapporteur du Budget de Grenoble 49-58.

Il n'est guère besoin de présenter Robert SAUL aux Grenoblois.

Son nom évoque immédiatement la prudente et sage gestion des finances de la ville.

Elu, en 1949, comme Indépendant au Conseil Municipal de Grenoble, réélu en 1953 et nommé premier adjoint, Robert SAUL est rapporteur du budget depuis 1949. On sait avec quel soin jaloux il veille aux finances municipales, opposant son veto et celui de ses amis à la démagogie facile.

Robert SAUL, né de parents dauphinois, fait ses études secondaires au Lycée Champollion, et ses études de droit à la Faculté de Grenoble. Il est nommé avoué à la Cour d'Appel, en remplacement de Me Marcel Cocat, en avril 1939. **Il est avant-guerre Secrétaire Général de la Fédération Dauphinoise de Ski et du Secours en Montagne.**

Mobilisé comme chef de section d'Eclaireurs-Skieurs, il obtient la croix de guerre. En 1944 - 1945 il fait brillamment la campagne de la Libération et de la Maurienne à la tête de troupes spéciales de haute montagne.

Il crée, sous les auspices du général Descours, le Mouvement Armée-Nation dans l'Isère. Il fonde l' « EDELWEISS », association groupant les anciens chasseurs et plus particulièrement les anciens combattants du 11e B.C.A. Il crée et anime le Comité du Mémorial du Mont Cenis, en souvenir des morts des troupes alpines et réussit à faire ériger un imposant monument au col du Mont Cenis.

Robert SAUL reconstitue l'Association des Maires et Adjoints de l'Isère, dissoute lors de l'occupation, Secrétaire général de cette Association, il l'a menée à sa brillante situation actuelle.

Délégué général au Mouvement des Indépendants, il est, en outre, membre du Comité directeur du Mouvement National des Elus Locaux (M.N.E.L.).

Il a contribué à créer le Comité d'Aide au **Logement,** le Comité d'Accueil à la Gare de la Mère et de l'Enfant, ainsi que l'Association Dauphinoise des **Foyers de Jeunes.**

Aux dernières élections cantonales, il y a six mois, Robert SAUL a fait front avec énergie, mais en se refusant à toute lutte partisane politique, à une coalition immorale du type Front Populaire.

Les électeurs du Canton Nord ont brillamment élu le « Technicien » au Conseil Général.

Robert SAUL, à l'inverse de certains esprits chimériques, ne se contente pas de dire : « il faudrait, il faudrait... »

Robert SAUL est un réalisateur
qui a horreur de la politique stérile !

Quel meilleur titre de candidat et quel meilleur gage de réussite à l'Assemblée Nationale ?

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous m'avez élu en 1951 par 33.000 voix et, en 1956, par 50.000 voix.

Je n'ai cessé de combattre, pendant ces sept années, le Régime d'Assemblée qui nous a valu le désordre et la guerre et la politique de facilité qui a ruiné les humbles de ce Pays.

J'ai essayé d'être utile à tous.

Aujourd'hui, dans le cadre d'un scrutin nouveau, je ne briguerai pas vos suffrages.

Je suis candidat dans la 1re circonscription, ma petite patrie, celle qui m'a vu naître et dans laquelle j'ai exercé les fonctions de Maire et de Conseiller Général.

Vous n'auriez pas compris vous-même qu'il en fût autrement.

Mais au moment de nous séparer, fort de la confiance que vous m'avez témoignée, je me permets de vous recommander de voter pour **Robert SAUL.**

C'est un honnête homme et un homme de qualité · **c'est un travailleur acharné qui depuis plus de 10 ans dirige vos finances.**

En votant pour lui, vous nous permettrez de constituer une équipe. Les choix seront moins difficiles car, pendant sept ans, j'ai été désespérément seul.

Notre action y gagnera en efficacité.

En vous remerciant encore de ce que vous ferez, je vous prie de croire à mes bons sentiments.

A. PAQUET.

Robert SAUL a désigné pour remplaçant éventuel Léon JANOT, négociant en combustibles bien connu.

Officier de l'Instruction Publique, Léon JANOT est un vrai grenoblois qui a fait toutes ses études à l'Aigle. Engagé volontaire en 1918, employé au Gant PERRIN, puis négociant en Charbons, il a été porté à la Présidence de la Chambre Syndicale des Détaillants. Il attache son nom à la première convention collective avec les ouvriers charbonniers. Conseiller Municipal de Grenoble depuis 10 ans, il est Commissaire Général du Comité des Fêtes et Vice-Président de l'UNION COMMERCIALE.

IMPRIMERIE COQUAND - 17, RUE NICOLAS-CHORIER - GRENOBLE